

On écrit de Philippeville (Algérie), le 13 mai :

Il n'est bruit dans la ville et dans les environs, depuis deux jours, que d'un fait de chasse au lion qui a eu un dénouement des plus tragiques. Une tribu arabe, qui se trouve à environ deux lieues de Stora, voyant ses troupeaux ravagés chaque nuit par un lion de forte espèce, envoya plusieurs de ses membres au village de Saint-Charles, non loin de cette ville, près d'un cordonnier de ce village jouissant d'une réputation méritée d'adresse et de courage comme chasseur, pour le prier de la délivrer d'un hôte qui lui causait un grand préjudice. Le cordonnier accepta avec empressement l'invitation, et, dimanche dernier, à cinq heures de l'après-midi, armé d'une carabine à deux coups, chargée à balles, il quitta Saint-Charles, et se rendit à l'endroit indiqué, où il se plaça en embuscade dans le creux d'un arbre.

Quelques instants plus tard, vers huit heures du soir, il entendit quelques rugissements qui lui indiquèrent que le lion s'approchait, et, bientôt après, il le vit venir dans la direction de l'arbre, et, lorsqu'il le vit à portée, il lui lâcha ses deux coups. L'animal tomba ou plutôt roula sur le sol, où il resta étendu sans mouvement. La première balle avait été logée dans la tête et la seconde dans la hanche droite. Le chasseur avait rechargé immédiatement son arme; mais, après être resté encore près d'un quart-d'heure dans son embuscade, il l'avait quittée sans faire feu de nouveau et s'était approché du lion, qui n'avait fait aucun mouvement pendant ce laps de temps.

Néanmoins, avant de faire signe aux Arabes qui se tenaient à une certaine distance, il voulut s'assurer si l'animal était bien mort; à cet effet, il le toucha avec le bout du canon de sa carabine sur diverses parties du corps, et, cette inspection faite, il se tourna pour donner le signal de l'approche, quand soudainement le lion, faisant un dernier effort, souleva la tête, leva une de ses pattes, saisit avec ses griffes le chasseur au cou derrière la tête, le renversa et lui arracha la colonne vertébrale depuis le cou jusqu'à la chute des reins. L'infortuné cordonnier succomba à sa blessure à l'instant même, et l'animal laissa tomber lourdement sa tête sur son corps. Ce dernier effort venait de hâter sa mort; le lion n'était plus qu'un cadavre qui fut emporté à Saint-Charles en même temps que le corps du malheureux chasseur.

Le lendemain, les dépouilles de l'animal ont été portées à Stora, où la plus grande partie des habitants ont pu les contempler et admirer ses formes colossales. En présence de ce spectacle, chacun exprimait le profond regret que coûtait la perte de l'homme courageux qui avait sacrifié sa vie pour délivrer les environs d'un animal aussi dangereux. Ce regret a été partagé par la population de Philippeville, et ce triste épisode est en ce moment le sujet de la plupart des conversations dans tous les environs.

Les sieurs Alexandre et Adolphe Bourdon, gérants de la Société d'assurances contre les faillites, connue sous le nom de *Sécurité commerciale*, ont été condamnés, par jugement du tribunal correctionnel de la Seine (6^e chambre) du 11 mai, pour abus de confiance, savoir : le premier, à quinze mois d'emprisonnement et à 1,000 fr. d'amende; le second, à huit mois d'emprisonnement et à 1,000 fr. d'amende. Le tribunal a, en outre, ordonné l'affiche du jugement.

Pour tous les articles non signés, J. Reboux

A vendre, à main ferme,

POUR EN JOUIR DE SUITE,

Une belle PROPRIÉTÉ

Parfaitement située,

CONSISTANT EN

UNE MAISON

Propre à un rentier,

& Terre à labour

CONTENANT

62 ARES 02 CENTIARES.

S'adresser pour renseignements à M. FLORIS DELDALLE, agent d'assurance, rue du Fresnoy, près la station, à Roubaix. (1031)

ACTIONS. A vendre, au pair, DEUX D'ESCOMPTE DE LILLE.

S'adresser au bureau de ce journal, 20, rue Neuve. (1024)

Adolphe DEVOS

Jardinier

PRÈS LE NOUVEL ABREUVOIR

(Ancienne route de Croix)

se charge de l'entretien et de l'ornement des jardins, de la taille des arbres, de la culture des légumes, et entreprend tout ce qui concerne sa partie.

ENTRETIEN DES JARDINS

par abonnement, à l'année.

Un nombreux personnel est chargé d'exécuter le plus promptement possible, tous les travaux de jardinage.

A LOUER

TROIS JARDINS

garnis d'arbres fruitiers et arbustes d'agrément. S'adresser à Adolphe Devos, de neuf heures à midi et de deux à cinq heures. (946)

AUX DIGESTIONS DIFFICILES

L'ALCOOL DE MENTHE DE RICQLÈS

Elixir souverain, d'un goût et d'un parfum des plus agréables, et qui a valu à son inventeur de si belles attestations, jouit dans le midi de la France d'une immense réputation. — Quoique boisson d'agrément, il facilite les digestions les plus rebelles, fortifie l'estomac même le plus délabré, débarrasse des maux de tête, active la circulation du sang et le purifie, calme les nerfs et dissipe à l'instant le moindre malaise. Son emploi est peu coûteux, et devrait trouver sa place dans toutes les familles.

En flacons cachetés, 5 et 2 fr. 50, avec timbre et griffe de l'inventeur, M. DE RICQLÈS, cours d'Herbouville, 9, à Lyon. Dépôt à Paris: cité Trévise, 22; rue Sainte-Croix-de-la-Bretonnerie, 37; à Roubaix: chez M. SÉBERT, pharmacien, derrière l'église Saint-Martin; à Lille, chez M. J. Houssez, pharmacien, 60, rue Esquermoise. (794)



Alphonse BARAT PÉDICURE EXPERT

DE LILLE.

Les excroissances épidermiques connues sous le nom de cors, œils-de-perdrix, verrues, oignons, durillons, les maladies des ongles, sont radicalement guéries par la méthode dont M. BARAT est l'inventeur.

M. Alphonse BARAT se rend à Roubaix, chez M. Jules ESCUY, le Lundi et le Vendredi, et à Tourcoing, à l'hôtel du Cygne. (1006)

SPÉCIALITÉ. VÉRITABLE

HUILE DE FOIE DE MORUE VIERGE POUR L'USAGE MÉDICAL, QUALITÉ SUPERFINE.

DÉPOT

chez M. DEVAILLANT

5, rue de l'Orient, Roubaix. (1014)

Commanditaire.

On demande un commanditaire qui puisse disposer d'une somme de 30,000 francs pour donner de l'extension à un genre spécial de fabrication, établi à Roubaix.

On justifierait de bénéfices exceptionnels, et des garanties sérieuses seraient offertes.

Prière de répondre au bureau du journal, sous les initiales A. B. C. (945B)

On demande

un JARDINIER célibataire, de 38 à 45 ans, connaissant bien la culture des légumes et des fleurs et sachant panser et conduire un cheval. S'adresser au bureau de ce journal.

Couturières.

On demande des couturières en robes, chez M^{lle} CORCKET, rue du Galon-d'Eau, 25. (1009)

On demande

pour être occupé au bureau et faire les courses, un jeune homme de 20 à 30 ans.

Bons appointements. Réponse au bureau de ce journal, par lettre, sous le n^o 820. (1032B)

Comptable.

Un comptable d'un âge mûr, ayant une belle écriture et pouvant disposer de quelques heures par jour, demande à les utiliser aux écritures commerciales.

Réponse au bureau du journal, sous les lettres B. C. D. (1032)

Le sieur LOUIS RENAUX,

contre-maître, demeurant rue du Collège, à Roubaix, prévient le public, qu'à dater de ce jour, il ne reconnaîtra plus les dettes que sa femme JENAIDE DUJARDIN, pourrait contracter. (1028)

Changement de domicile.

ANCIENNE LIBRAIRIE VANACKÈRE

L. QUARRÉ, SUCESSEUR

actuellement Grand-Place, 64

(Maison Clainpanain)

A LILLE.

(1033)

Le sieur PRAXEL

MÉCANICIEN A ROUBAIX

Constructeur de Métiers mécaniques à tisser,

A l'honneur de prévenir MM. les fabricants qu'il vient d'obtenir un brevet pour un système de MÉTIER MÉCANIQUE à tisser, avec plusieurs navettes qui lancent les duites impaires (connues jusqu'à ce jour sous le nom de duites-à-duit).

Les amateurs sont priés de venir voir fonctionner ce nouveau métier, dans les ateliers du sieur Praxel, route de Tourcoing. (995)

AVIS. MM. FRANK & C^e, à BRADFORD, chargés, par les inventeurs et constructeurs anglais, de la vente, en France, des MÉTIERS À TISSER, des plus nouveaux systèmes, offrent leurs services à MM. les fabricants qui auraient l'intention d'en faire monter.

Pour plus amples renseignements s'adresser à leur agent, M. DE HAES-LACOSTE, place du Lion-d'Or, 44 bis, à Lille. (1022)

Avis à MM. les Fabricants.

Le sieur FLORQUIN, Dessinateur, connaissant parfaitement la fabrication des tissus, les montages et la décomposition, a l'honneur d'offrir ses services à MM. les Fabricants. Il mettra tous ses soins à mériter la confiance qu'il sollicite.

Son cabinet de dessin est établi COIN DES RUES DU COLLÈGE ET DU GALON-D'EAU. (938)

Brevet d'Invention

S. G. D. G.

POUR UN MOTEUR DE FORCE & DE VITESSE.

Ce MOTEUR peut être adapté aux machines à vapeur de tous systèmes, et offre une économie réelle de cent pour cent sur l'emploi du charbon et de l'eau.

On peut s'assurer des résultats obtenus par l'emploi de ce nouveau moteur, en allant le voir fonctionner dans l'établissement de M. DISPA, fondeur en fer, rue Jean-Ghislain.

(Tous les jours, le Lundi excepté, de cinq heures et demie après midi à sept heures.)

S'adresser à l'inventeur, CHARLES MÈGUEULE, 6, rue du Collège, à Roubaix.

(AFFRANCHIR.)

(1012)

une reine superbe, et Frédéric-Guillaume n'était pas un roi, mais un pauvre gouteux qui priait, jurait, grinçait des dents et se lamentait! Rien de plus!

II

Frédéric-Guillaume I^{er}.

Ici, dans une des ailes du palais, l'éclat des lumières, la vie et la gaité; là, dans celle où sont situés les appartements du roi, la solitude et un silence morne; ici, les joyeux sons de la musique; là, le bruit monotone et retentissant d'un marteau enfonçant les clous dans une caisse vide.

Ce bruit sortait de la propre chambre du roi Frédéric-Guillaume Ce prince qui, en bonne santé, aimait à lever sa béquille et à la laisser retomber en grondant sur le dos de n'importe qui, laquais, ministre ou femme, se voyait forcé, lorsqu'il était malade, de décharger sa colère sur un bois insensible, et de manier, au lieu de la béquille, le marteau et les tenailles. La goutte faisait de ce fier autocrate un humble menuisier, et quand ses pieds enflés l'enchaînaient sur un fauteuil et que les souffrances l'empêchaient de gouverner et de conduire à son gré la machine de l'Etat, il se contentait de confectionner des caisses de bois de tilleul. Souvent, en passant devant le palais au milieu du silence de la nuit, on entendait ces coups de marteau, qui étaient en quelque sorte les bulletins de la santé du roi. Ce travail nocturne annonçait aux Berlinoises effrayées que Frédéric-Guillaume souffrait, qu'il ne pouvait dormir, et que, par conséquent, ceux qui le rencontreraient le lendemain, dans sa promenade en ville, risqueraient fort d'exciter

sa colère par leur taille trop élevée ou trop petite, par la coupe de leur habit, ou par un mot qui déplairait à son oreille, et de s'attirer, sinon quelques coups bien appliqués, du moins une foudroyante mercuriale. N'avait-il pas tout récemment fait arrêter deux jeunes dames très-honorables, parce que, en se promenant dans les allées ombragées du parc de Schœnhausen, prêtant l'oreille à leur conversation, il les avait entendu dire que ce jardin royal était charmant, tout à fait charmant! Ce seul mot français avait suffi pour les lui rendre suspectes, pour les lui faire considérer comme des femmes de mœurs équivoques, et pour motiver leur envoi à Spandau, d'où elles n'étaient sorties qu'après de longues démarches de leur famille au désespoir. Les jeunes gens bien faits n'avaient-ils pas à redouter que le roi les fit, à cause de leur belle taille, incorporer dans quelque régiment. Aussi, dès que Sa Majesté sortait du palais de ses ancêtres, chacun se retirait, pour éviter sa rencontre, dans la première maison, dans la première ruelle venue.

En ce moment, il est vrai, on n'avait rien à craindre; la reine pouvait, sans inquiétude, se parer de ses brillants, et les Berlinoises, quelle que fût leur taille, circuler sans danger dans les rues: le roi souffrant, retenu sur un fauteuil, clouait et rabotait ses petites caisses de tilleul. Cette occupation avait d'ailleurs son côté salutaire. Elle distrayait le roi de ses souffrances, et elle l'en guérissait même quelquefois. Ce mouvement rapide et continu des mains et des bras communiquait à tout le corps une bienfaisante chaleur qui lui calmait les nerfs et lui faisait oublier son mal pour plusieurs heures.

Le maniement du rabot avait produit, ce soir-là, son effet accoutumé, et le roi put se flatter

quelques instants de la douce illusion que le démon de la goutte l'avait quitté, conjuré par le travail.

Il se leva en poussant une exclamation de ravissement, étendit, comme pour y presser tout l'univers, ses bras qui avaient repris leur vigueur et leur élasticité, appela d'une voix forte ses domestiques, et leur ordonna de tout disposer pour une séance du *Tabackscollegium*, et d'en convoquer les membres en toute hâte.

« Mais ces messieurs sont au bal de la reine, dit le valet de chambre étonné.

— Eh bien! qu'on aille les y chercher. Heureusement, il ne se trouve point de danseurs parmi eux; leurs membres ont perdu leur souplesse, et leurs cabriolets effraieraient les jolies demoiselles. Va donc appeler Pollnitz, Eckert, le duc de Holstein, les comtes de Goltz, de Hake et le général Schwerin; mais qu'aucun d'eux ne sache pourquoi il est mandé. Communique-leur mon ordre à l'oreille, sans mot dire à personne. Je ne veux pas qu'on trouble la fête de la reine. Vite! vite! Il faut que tous ces messieurs soient ici dans dix minutes!

Le domestique traversa les pièces voisines avec la rapidité de l'éclair, et dit au second valet de chambre de porter dans l'appartement du roi les pipes, le tabac et les cruchons de bière; puis il poursuivit sa course vers les salons où le bal avait lieu.

Le sort lui fut favorable: en un instant il eut trouvé ceux qu'il cherchait, et dix minutes après ils étaient tous les six dans l'antichambre du roi; pâles et les traits bouleversés, ils se demandaient entre eux la cause de cette étrange convocation.

Le valet de chambre haussa les épaules sans rien dire et entra chez Sa Majesté.

Frédéric-Guillaume, en uniforme de son régi-

ment favori de la garde, était assis à une table ronde déjà couverte de pipes et de cruchons de bière écumante, et il se disposait à allumer une pipe qu'il venait de bourrer.

« Sire, lui dit le valet de chambre, ces messieurs vous attendent.

— Savent-ils pourquoi je les ai mandés? répondit le roi.

— Votre Majesté m'avait défendu de les en instruire.

— Eh bien, va leur dire que tu ne m'as pas vu depuis longtemps dans une aussi grande colère qu'aujourd'hui, et que j'ordonne qu'ils n'entrent que l'un après l'autre.

Le domestique s'empressa de sortir, et comme il ouvrait la porte, les six cavaliers aperçurent le roi levant déjà sa canne d'un air menaçant.

« Qu'y a-t-il? Pourquoi Sa Majesté est-elle en courroux? Quels ordres nous apportez-vous de sa part? » s'empressèrent-ils de demander tous ensemble avec effroi.

Le valet de chambre prit une mine des plus sinistres.

« Sa Majesté est de fort mauvaise humeur. Malheur à celui sur qui éclatera l'orage de sa colère! Le roi m'a ordonné de vous dire, messieurs, de ne vous présenter qu'un à un. Au nom du ciel, ne le faites pas attendre! »

Les six personnages échangèrent des regards incertains. Tous, ils avaient vu Frédéric-Guillaume la canne levée, et aucun d'eux ne voulait être le premier à passer sous le joug.

« A Votre Altesse l'honneur! dit le grand-chambellan de Pollnitz, en s'inclinant profondément devant le duc de Holstein.

L. MEHLBACH.

(La suite au prochain numéro.)